



METIERS DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT

Bac Professionnel

Technicien

Menuisier

Agenceur



CONTENU DU PARCOURS DE FORMATION*

Disciplines générales

15h

Français / Histoire-Géographie	(3,5h)
Mathématiques / Sciences	(3h)
Anglais	(2h)
E.P.S.	(2,5h)
Arts appliqués	(1h)
Consolidation, Accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation	(3h)

Enseignement professionnel

15h

Pratique professionnelle	(11h)
co-intervention maths	(1h)
co-intervention français	(1h)
Prévention Santé Environnement	(1h)
Economie - Gestion	(1h)

* horaires de seconde

- **Pratique Professionnelle** : réalisations d'ouvrages, dans le respect des prescriptions du client, du délai, du niveau de qualité, et des coûts. Gestion d'un chantier de pose.
- **Technologie** : Connaissance des moyens techniques de conception, de fabrication et de mise en œuvre.
- **Lecture de plans** : Conception et préparation d'une fabrication à l'aide de l'outil informatique.
- **Economie et gestion** : Connaissances des entreprises et de leurs contraintes économiques.
- **Prévention Santé Environnement** : Cours basés sur des situations rencontrées dans l'environnement social et professionnel.



COMPETENCES MISES EN OEUVRE

L'élève sera amené à :

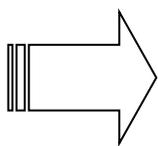
- ✓ **préparer** le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier technique, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement.
- ✓ **réaliser** les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement.
- ✓ **organiser et gérer** le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'un travail en équipe.



Compétences visées :

- **Conception**
- **Organisation**
- **Dextérité**

PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE



22 semaines
de formation professionnelle **en entreprise**
sont intégrées dans la scolarité (sur les 3 ans).

Cette période en entreprise, moment important de la scolarité de l'élève, est l'occasion de mettre en pratique les apprentissages et de les approfondir.

L'équipe pédagogique, soutient et assure le suivi de la recherche des stages.

En relation avec le tuteur du stagiaire, les professeurs déterminent les objectifs et formalisent les rapports avec les entreprises.

APRES LA FORMATION

Vous pourrez prétendre à un emploi qualifié dans :

- La menuiserie
- L'agencement du bâtiment
- L'industrie du meuble, l'industrie de transformation
- Le commerce et la vente dans la filière bois...

Vous pouvez choisir de poursuivre vos études :

- En BTS Développement et Réalisation Bois
- *Vous pouvez également postuler à toute autre formation disponible après un baccalauréat*



1 rue de Crouy

01000 BOURG-EN-BRESSE

@ 0010016m@ac-lyon.fr

 <https://carriat.ent.auvergnhonealpes.fr>

📞 04 74 32 18 48

